

**GROUPE M FONGICIDE**



**BRAVO® 500**  
Fongicide agricole

USAGE AGRICOLE

SUSPENSION

**GARANTIE :**

Chlorothalonil ..... 500 g par litre

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

**AVERTISSEMENT : CAUSE DE GRAVES LÉSIONS AUX YEUX**

N° D'HOMOLOGATION : **15723**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : **10 L – vrac**

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario N1G 4Z3  
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Ce produit peut causer des réactions allergiques temporaires caractérisées par des rougeurs oculaires, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou des éruptions sur les parties exposées de la peau. Les personnes ayant une réaction allergique devraient consulter un médecin **IMMÉDIATEMENT**. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

Avis au médecin : Les personnes ayant une réaction allergique répondent à un traitement aux antihistaminiques ou aux corticostéroïdes en crème ou systémiques.

## PRÉCAUTIONS

**AVERTISSEMENT - Cause de graves lésions aux yeux. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES**

**ENFANTS.** ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux.

Porter une combinaison par-dessus un pantalon long, une chemise à manches longues, des lunettes de protection étanches ou un écran facial, un tablier et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Porter un pantalon, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant l'application.

NE PAS retourner sur les lieux traités dans les 48 heures suivant le traitement. Si nécessaire, on peut retourner sur les lieux traités dans les 48 heures suivant le traitement pour effectuer des tâches de courte durée qui ne nécessitent pas de travail manuel, pourvu qu'au moins 4 heures se soient écoulées depuis le traitement et que l'on porte une chemise à manches longues, un pantalon long, un casque et des gants résistant aux produits chimiques.

ÉVITER tout contact avec la peau ou les vêtements. Laver les parties exposées de la peau à l'eau tiède savonneuse après avoir manipulé ou utilisé ce produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut causer des réactions allergiques temporaires caractérisées par des rougeurs oculaires, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou des éruptions sur les parties exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver dans un endroit frais. Protéger de la chaleur intense. N'appliquer qu'aux endroits précisés sur l'étiquette.

Pour le traitement des noisetiers, les préposés à l'application doivent porter un pantalon, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques et utiliser un équipement de pulvérisation pneumatique à cabine fermée uniquement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins/estuariens. Le ruissellement à partir des endroits traités peut être nocif pour les organismes aquatiques du milieu environnant. NE PAS appliquer directement sur l'eau.

Ne pas contaminer les lacs, les cours d'eau et les étangs. NE PAS contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en se débarrassant des déchets. NE PAS appliquer s'il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Établir une zone tampon de 100 mètres pour les applications aériennes et de 15 mètres pour les applications terrestres afin de protéger les plans d'eau contre le risque de dérive, notamment les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les marécages. Pour les applications aériennes, utiliser seulement des moyens de repérage mécaniques. Respecter les zones tampons provinciales si elles sont supérieures aux zones tampons recommandées ci-dessus.

## **ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en

cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

**Contenant recyclable :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenant à remplissages multiples :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

BRAVO® et Aqua Résistant<sup>MD</sup> sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

GROUPE **M** FONGICIDE



**BRAVO® 500**  
Fongicide agricole

USAGE AGRICOLE

SUSPENSION

**GARANTIE :**

Chlorothalonil ..... 500 g par litre

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

**AVERTISSEMENT : CAUSE DE GRAVES LÉSIONS AUX YEUX**

N° D'HOMOLOGATION : **15723**

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**Syngenta Canada inc.**

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Ce produit peut causer des réactions allergiques temporaires caractérisées par des rougeurs oculaires, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou des éruptions sur les parties exposées de la peau. Les personnes ayant une réaction allergique devraient consulter un médecin **IMMÉDIATEMENT**. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

Avis au médecin : Les personnes ayant une réaction allergique répondent à un traitement aux antihistaminiques ou aux corticostéroïdes en crème ou systémiques.

## PRÉCAUTIONS

**AVERTISSEMENT - Cause de graves lésions aux yeux. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES**

**ENFANTS.** ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux.



Porter une combinaison par-dessus un pantalon long, une chemise à manches longues, des lunettes de protection étanches ou un écran facial, un tablier et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement. Porter un pantalon, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant l'application.

NE PAS retourner sur les lieux traités dans les 48 heures suivant le traitement. Si nécessaire, on peut retourner sur les lieux traités dans les 48 heures suivant le traitement pour effectuer des tâches de courte durée qui ne nécessitent pas de travail manuel, pourvu qu'au moins 4 heures se soient écoulées depuis le traitement et que l'on porte une chemise à manches longues, un pantalon long, un casque et des gants résistant aux produits chimiques.

ÉVITER tout contact avec la peau ou les vêtements. Laver les parties exposées de la peau à l'eau tiède savonneuse après avoir manipulé ou utilisé ce produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut causer des réactions allergiques temporaires caractérisées par des rougeurs oculaires, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou des éruptions sur les parties exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver dans un endroit frais. Protéger de la chaleur intense. N'appliquer qu'aux endroits précisés sur l'étiquette.

Pour le traitement des noisetiers, les préposés à l'application doivent porter un pantalon, une chemise à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques et utiliser un équipement de pulvérisation pneumatique à cabine fermée uniquement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins/estuariens. Le ruissellement à partir des endroits traités peut être nocif pour les organismes aquatiques du milieu environnant. NE PAS appliquer directement sur l'eau.

Ne pas contaminer les lacs, les cours d'eau et les étangs. NE PAS contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en se débarrassant des déchets. NE PAS appliquer s'il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Établir une zone tampon de 100 mètres pour les applications aériennes et de 15 mètres pour les applications terrestres afin de protéger les plans d'eau contre le risque de dérive, notamment les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les marécages. Pour les applications aériennes, utiliser seulement des moyens de repérage mécaniques. Respecter les zones tampons provinciales si elles sont supérieures aux zones tampons recommandées ci-dessus.

## **ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en

cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

#### **Contenant recyclable :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenant à remplissages multiples :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

### **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

Lorsqu'il est utilisé conformément aux directives figurant sur l'étiquette, le fongicide agricole BRAVO® 500 donne d'excellents résultats contre un vaste éventail de maladies des cultures. Le fongicide agricole BRAVO 500 peut être utilisé efficacement en pulvérisations diluées ou concentrées. Il est essentiel de couvrir complètement et uniformément le feuillage pour supprimer efficacement les maladies.

NE PAS mélanger le fongicide agricole BRAVO 500 avec des pesticides, des agents tensioactifs ou des engrais à moins qu'un usage antérieur ait démontré que le mélange est physiquement compatible et sans danger dans les conditions d'emploi prévues. Remarque : Pour assurer un mélange uniforme, inverser lentement le contenant à quelques reprises.

Ajouter lentement la quantité requise de fongicide agricole BRAVO 500 dans la cuve du pulvérisateur pendant le remplissage. Pour des pulvérisations concentrées, mélanger préalablement la quantité requise de fongicide agricole BRAVO 500 dans un contenant propre et ajouter dans la cuve pendant le remplissage. Laisser fonctionner l'agitateur pendant le remplissage et la pulvérisation.

### **MODE D'EMPLOI**

Les doses d'emploi figurant sur la présente étiquette indiquent le nombre de litres de fongicide agricole BRAVO 500 à l'hectare, sauf avis contraire. Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage. Le volume d'eau requis variera selon la culture et le stade de croissance des

plantes. Le volume d'eau requis varie habituellement de 225 à 1600 litres à l'hectare pour les pulvérisations diluées et de 50 à 100 litres à l'hectare pour les pulvérisations concentrées au sol et l'épandage aérien. Les applications terrestres et aériennes sont recommandées, à moins d'indication contraire pour une culture donnée.

### **Instructions génériques pour l'épandage aérien – Mode d'emploi**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien figurant sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les plans d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne un plan d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange et le chargement des produits ainsi que le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Lorsque les précautions que doit prendre l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus strictes.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit doit être effectué conformément aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres/hectare.

Consulter la section sur les PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES pour de plus amples renseignements.

### Légumes et grandes cultures

|   |   |
|---|---|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Alternariose, mildiou   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,5-4,8   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7-10  |
| <b>Remarques</b>                                | Commencer les applications de fongicide agricole BRAVO 500 une fois les plants repiqués bien établis au champ (ou peu après la levée des plants semés directement au champ) ou quand les conditions favorisent le développement des maladies. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Répéter les traitements au besoin pour assurer la suppression des maladies.<br>NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte. |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Carottes</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure cercosporéenne, Brûlure alternarienne   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,4-3,2   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7-10  |
| <b>Remarques</b>                                | Commencer les traitements quand la maladie menace de se développer et répéter selon des intervalles de 7 à 10 jours ou au besoin pour maintenir la suppression des maladies. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.<br>NE PAS appliquer la journée précédant la récolte.  |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Céleri</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure cercosporéenne  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 1,6-2,4   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 3-5   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Remarques</b>                                | Commencer les traitements une fois les plants repiqués bien établis au champ. Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.<br>Pour supprimer la brûlure cercosporéenne et la brûlure septorienne dans les couches de semis de céleri, utiliser de 2,0 à 2,8 litres de fongicide agricole BRAVO 500 dans 1000 litres d'eau et appliquer 1400 litres/hectare deux fois par semaine ou au besoin pour maintenir la suppression des maladies. Commencer les traitements peu de temps après la levée de la culture. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions sont favorables aux maladies.         |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Céleri</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure septorienne   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,4-4,0   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 8-10  |
| <b>Remarques</b>                                | Commencer les traitements une fois les plants repiqués bien établis au champ. Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.<br>Pour supprimer la brûlure cercosporéenne et la brûlure septorienne dans les couches de semis de céleri, utiliser de 2,0 à 2,8 litres de fongicide agricole BRAVO 500 dans 1000 litres d'eau et appliquer 1400 litres/hectare deux fois par semaine ou au besoin pour maintenir la suppression des maladies. Commencer les traitements peu de temps après la levée de la culture. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions sont favorables aux maladies.         |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Pois chiches</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure ascochytiq  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 3,0-4,0<br>2,0-3,0  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10  |
| <b>Remarques</b>                                | Utiliser de 3,0 à 4,0 litres/hectare pour le premier traitement et de 2,0 à 3,0 litres/hectare pour les traitements ultérieurs. Faire un premier traitement au tout début de la floraison, et traiter à des intervalles de 10 jours par la suite. NE PAS effectuer plus de trois applications par saison. NE PAS appliquer moins de 14 jours avant la récolte. Appliquer avec un pulvérisateur terrestre seulement, dans 220 litres d'eau/hectare. NE PAS appliquer par voie aérienne.  |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Pois secs</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure ascochytiq ( <i>Mycosphaella pinodes</i> )  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,0 – 3,0   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10 - 14   |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dès le début de la floraison. Effectuer un second traitement au stade de la formation des gousses, environ 10 jours après la première application. Toujours appliquer la dose la plus forte lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Lorsque les conditions favorables au développement de la maladie persistent, effectuer un troisième traitement de 10 à 14 jours plus tard, pendant le remplissage des gousses. NE PAS effectuer plus de trois traitements par saison. NE PAS appliquer moins de 32 jours avant la récolte. NE PAS nourrir le bétail avec le foin de la culture traitée. NE PAS laisser paître le bétail dans les cultures traitées. |

|   |   |
|---|---|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Lentilles</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure ascochytiq<br>Anthracnose   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,0 – 4,0   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10 -14  |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dès le stade de préfloraison, avant la fermeture des rangs. Effectuer un second traitement de 10 à 14 jours après la première application (au cours du stade de la floraison). Ne pas effectuer plus de deux traitements par saison. Ne pas appliquer moins de 48 jours avant la récolte. Ne pas appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 en mélange en cuve avec l'herbicide Poast® et le surfactant Merge®, ni à moins de 48 heures de l'application de Poast et Merge. Ne pas nourrir le bétail avec le foin de la culture traitée. Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées. |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Blé</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Tache septorienne, tache des glumes et tache auréolée   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 1,5 – 2,5   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10 - 14   |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 au stade 37 de l'échelle de croissance Zadok (sortie de la dernière feuille) et répéter de 10 à 14 jours plus tard, au stade 51-55 de l'échelle de croissance (épi visible). Il peut être nécessaire de faire un troisième traitement au stade 59-69 de l'échelle de croissance (épi complètement sorti) si les conditions favorisent la propagation de la maladie.   |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Blé</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure de l'épi (fusariose de l'épi) (répression)  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,0 – 2,5   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10 - 14   |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 au stade 61-65 de l'échelle de croissance (début floraison) pour réprimer la brûlure de l'épi. Pour de meilleurs résultats, effectuer ce traitement avant que les conditions ne favorisent le développement de l'infection, soit avant le début de la floraison dans la majorité des talles et lorsqu'on prévoit de la pluie. NE PAS faire plus de 3 applications par saison. NE PAS appliquer moins de 30 jours avant la récolte. NE PAS nourrir le bétail avec le foin provenant des cultures traitées. NE PAS laisser paître le bétail dans la culture traitée.                                  |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Concombre</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Anthracnose, Blanc, Gale  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 4,8   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7   |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.<br>Commencer les traitements au stade d'une feuille vraie ou quand les conditions favorisent le développement des maladies.<br>Réduire l'intervalle si les conditions sont très favorables aux maladies.<br>NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.   |

|   |   |
|---|---|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Champignons</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Môle sèche  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 254 mL/100 m <sup>2</sup><br>128 mL/100 m <sup>2</sup>  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | -   |
| <b>Remarques</b>                                | <p>Appliquer 254 mL/100 mètres carrés, immédiatement après le gobetage ou dans la terre de gobetage, et 128 mL dans 100 à 130 litres d'eau à l'apparition des marques.</p> <p>Les personnes qui appliquent le fongicide agricole BRAVO 500 dans les champignonnières doivent porter un respirateur à masque facial complet pendant toute la durée du traitement.</p> <p>Porter également un respirateur à masque facial complet s'il faut retourner dans les installations moins de 48 heures après le traitement.</p> <p>NE PAS effectuer plus de deux traitements.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.</p> |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Oignons secs, oignons verts à bottelet</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure des feuilles  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,4-4,8   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7-10  |
| <b>Remarques</b>                                | <p>Traiter dès que la maladie menace de se développer et répéter au besoin pour maintenir la suppression de la maladie. Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison sur les oignons secs.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 5 traitements par saison sur les oignons verts.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte dans le cas des oignons secs.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte dans le cas des oignons verts à bottelet.</p>  |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Panais</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Chancre des racines   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,8   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7-10  |
| <b>Remarques</b>                                | <p>Commencer les traitements à la mi-août et répéter selon des intervalles de 7 à 10 jours.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 7 traitements par saison.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.</p>  |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Pommes de terre</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Mildiou   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 1,2-2,4   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7-10  |
| <b>Remarques</b>                                | <p>Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.</p> <p>Commencer les traitements quand les plants atteignent 15-20 cm de hauteur ou quand la maladie menace de se développer.</p> <p>Répéter les traitements au besoin pour assurer la suppression des maladies.</p> <p>Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la plus forte dose à des intervalles de 7 jours.</p> <p>NE PAS traiter les plants de pommes de terre moins d'une journée avant la récolte.</p>   |

|   |  |
|---|--|
| <b>Culture</b>  | <b>Pommes de terre</b>   |
| <b>Maladie</b>  | Alternariose, Moisissure grise des fanes   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>   | 1,6-2,4  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b>   | 7-10   |
| <b>Remarques</b>  | Utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.<br>Commencer les traitements quand les plants atteignent 15-20 cm de hauteur ou quand la maladie menace de se développer.<br>Répéter les traitements au besoin pour assurer la suppression des maladies.<br>Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la plus forte dose à des intervalles de 7 jours.<br>NE PAS traiter les plants de pommes de terre moins d'une journée avant la récolte. |
| <b>Culture</b>  | <b>Mais sucré</b>  |
| <b>Maladie</b>  | Rouille  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>   | 3,2  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b>   | 10-14  |
| <b>Remarques</b>  | Traiter dès l'apparition des symptômes et répéter de 10 à 14 jours plus tard.<br>NE PAS effectuer plus de deux traitements par saison.<br>NE PAS traiter moins de 14 jours avant la récolte.   |
| <b>Culture</b>  | <b>Tomates (y compris les tomates de transformation)</b>   |
| <b>Maladie</b>  | Brûlure alternarienne, Mildiou, Tache septorienne, Anthracnose   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>   | 2,4-4,0  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b>   | 8-10 jours à la faible dose ou 14 jours à la dose la plus élevée   |
| <b>Remarques</b>  | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer les traitements lorsque la maladie menace de se développer et poursuivre aux intervalles mentionnés.<br>Si les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements.<br>NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.  |
| <b>Culture</b>  | <b>Tomates (y compris les tomates de transformation)</b>   |
| <b>Maladie</b>  | Moisissure grise   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>   | 4,8  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b>   | 8-10   |
| <b>Remarques</b>  | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Commencer les traitements lorsque la maladie menace de se développer et poursuivre aux intervalles mentionnés.<br>Si les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements.<br>NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.  |
| <b>Tomates de transformation</b> - On peut utiliser le fongicide agricole BRAVO 500 en association avec l'herbicide Lexone. Suivre le mode d'emploi ci-dessus pour supprimer les maladies et utiliser Lexone à raison de 150 g de matière active par hectare pour supprimer les mauvaises herbes. Consulter l'étiquette de Lexone pour connaître la dose et le mode d'emploi appropriés. Ce mélange en cuve ne DOIT PAS être appliqué moins de 30 jours avant la récolte. |  |



**Fruits**

|   |  |
|---|--|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Bleuets en corymbe</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Anthraxose, Alternariose, Brûlure phomopsienne   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 7,2  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | -  |
| <b>Remarques</b>                                | Effectuer trois traitements au stade de l'éclatement, du bouton rose et de la chute des pétales. Après la chute des pétales, il peut être nécessaire de poursuivre le programme de protection avec un autre produit homologué pour maintenir la protection contre la pourriture.<br>NE PAS traiter moins de 54 jours avant la récolte.   |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Melon brodé (cantaloup), Melon musqué Melon miel</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Anthraxose, Blanc, Gale  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 4,8  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7  |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.<br>Commencer les traitements au stade d'une feuille vraie ou quand les conditions favorisent le développement des maladies.<br>Répéter le traitement à des intervalles de 7 jours. Réduire l'intervalle si les conditions sont très propices aux maladies.<br>NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.  |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Cerises (aigres et douces)</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure de la fleur, Pourriture brune  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 5,0-9,0  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | -  |
| <b>Remarques</b>                                | Effectuer de un à trois traitements entre le stade du bouton rose et la chute des sépales.<br>Utiliser la plus forte dose sur les arbres qui ont plus de 6 mètres de hauteur ou s'il fait chaud (au-dessus de 16 °C) et qu'il pleut pendant la floraison.<br>Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.   |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Cerises (aigres)</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Tache des feuilles (avant la récolte)  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 5,0-9,0  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | -  |
| <b>Remarques</b>                                | Traiter une fois à la chute des sépales. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.<br>Appliquer une fois sur le feuillage, de 1 à 7 jours après la cueillette des fruits.<br>Dans les vergers gravement infectés par la tache des feuilles, faire un second traitement de 10 à 14 jours plus tard. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.<br>Dans les vergers commerciaux qui ont déjà été infectés auparavant, émonder, enlever et brûler toutes les branches infectées par le nodule noir pendant la période de dormance, avant l'éclatement des bourgeons. Enlever tous les cerisiers sauvages ou pruniers infectés autour du verger commercial. Suivre le calendrier de pulvérisation du fongicide agricole BRAVO 500 contre la brûlure de la fleur, y compris un traitement à la chute des sépales.<br>NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits.<br>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison avant la récolte.<br>NE PAS traiter moins de 40 jours avant la récolte. |

|   |  |
|---|--|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Cerises (aigres)</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Tache des feuilles (après la récolte)  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 5,0-9,0  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10-14  |
| <b>Remarques</b>                                | <p>Traiter une fois à la chute des sépales. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.</p> <p>Appliquer une fois sur le feuillage, de 1 à 7 jours après la cueillette des fruits. Dans les vergers gravement infectés par la tache des feuilles, faire un second traitement de 10 à 14 jours plus tard. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.</p> <p>Dans les vergers commerciaux qui ont déjà été infectés auparavant, émonder, enlever et brûler toutes les branches infectées par le nodule noir pendant la période de dormance, avant l'éclatement des bourgeons. Enlever tous les cerisiers sauvages ou pruniers infectés autour du verger commercial. Suivre le calendrier de pulvérisation du fongicide agricole BRAVO 500 contre la brûlure de la fleur, y compris un traitement à la chute des sépales.</p> <p>NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison avant la récolte.</p> <p>NE PAS traiter moins de 40 jours avant la récolte.</p> |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Cerises (aigres)</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Nodule noir  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 6,0-9,0  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | -  |
| <b>Remarques</b>                                | <p>Traiter une fois à la chute des sépales. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.</p> <p>Appliquer une fois sur le feuillage, de 1 à 7 jours après la cueillette des fruits. Dans les vergers gravement infectés par la tache des feuilles, faire un second traitement de 10 à 14 jours plus tard. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare.</p> <p>Dans les vergers commerciaux qui ont déjà été infectés auparavant, émonder, enlever et brûler toutes les branches infectées par le nodule noir pendant la période de dormance, avant l'éclatement des bourgeons. Enlever tous les cerisiers sauvages ou pruniers infectés autour du verger commercial. Suivre le calendrier de pulvérisation du fongicide agricole BRAVO 500 contre la brûlure de la fleur, y compris un traitement à la chute des sépales.</p> <p>NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits.</p> <p>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison avant la récolte.</p> <p>NE PAS traiter moins de 40 jours avant la récolte.</p> |

|   |   |
|---|---|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Canneberges</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Pourritures des baies   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 6,8-11,6  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10-14   |
| <b>Remarques</b>                                | <p>Traiter au début de la floraison, à la fin de la floraison et de 10 à 14 jours plus tard. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la dose la plus élevée.</p> <p>Traiter au débourrement, au début de la floraison et à la fin de la floraison. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la dose la plus élevée.</p> <p>NE PAS traiter moins de 50 jours avant la récolte.</p> <p>NE PAS appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans les champs inondés, ni libérer l'eau d'irrigation des marais moins de 3 jours après l'application.</p> <p>On peut appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 au moyen d'un système d'irrigation par aspersion.</p> <p>Utiliser 3000 litres d'eau/hectare, uniquement avec un système fixe en couverture intégrale. Voir les techniques d'application et d'étalonnage pour l'irrigation par aspersion dans le Mode d'emploi.</p> <p>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p> |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Canneberges</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure des rameaux et des feuilles et dépérissement vertical   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 6,8-11,6  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10-14   |
| <b>Remarques</b>                                | <p>Traiter au début de la floraison, à la fin de la floraison et de 10 à 14 jours plus tard. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la dose la plus élevée.</p> <p>Traiter au débourrement, au début de la floraison et à la fin de la floraison. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, utiliser la dose la plus élevée.</p> <p>NE PAS traiter moins de 50 jours avant la récolte.</p> <p>NE PAS appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans les champs inondés, ni libérer l'eau d'irrigation des marais moins de 3 jours après l'application.</p> <p>On peut appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 au moyen d'un système d'irrigation par aspersion.</p> <p>Utiliser 3000 litres d'eau/hectare, uniquement avec un système fixe en couverture intégrale. Voir les techniques d'application et d'étalonnage pour l'irrigation par aspersion dans le Mode d'emploi.</p> <p>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p> |

### TECHNIQUES D'APPLICATION ET D'ÉTALONNAGE POUR L'IRRIGATION PAR ASPERSION AU MOYEN D'UN SYSTÈME FIXE EN COUVERTURE INTÉGRALE

Régler les buses de manière à empêcher la pulvérisation directe et la dérive sur les surfaces non visées. Déterminer la superficie couverte par l'asperseur. Remplir d'eau la cuve du dispositif d'injection et régler le débit de façon à pulvériser le contenu dans le laps de temps voulu. Incorporer la quantité requise de fongicide agricole BRAVO 500 (selon la superficie à couvrir) à la quantité d'eau utilisée lors de l'étalonnage. Faire fonctionner le système complet à la pression normale recommandée par le fabricant pendant le temps établi lors de l'étalonnage.

On peut injecter le fongicide agricole BRAVO 500 au début ou à la fin du cycle d'irrigation ou l'appliquer séparément. Arrêter le dispositif d'injection à la fin du traitement (indiquée à l'aide d'un colorant, par exemple) et continuer à faire fonctionner le système d'irrigation jusqu'à ce que le fongicide agricole BRAVO 500 sorte de la dernière buse de l'asperseur. NE PAS faire fonctionner le système d'irrigation sans soupape de sécurité ou un autre dispositif destiné à empêcher le refoulement du fongicide agricole BRAVO 500 dans la source d'eau. La cuve contenant le fongicide agricole BRAVO 500 doit être raccordée du côté refoulement de la pompe d'irrigation ou de tout autre équipement pressurisé raccordé à la conduite d'irrigation. Ne jamais injecter un pesticide dans la conduite d'arrivée ou du côté aspiration de la pompe. L'eau d'irrigation traitée avec le fongicide agricole BRAVO 500 doit être maintenue sur la surface traitée jusqu'à ce qu'elle soit absorbée par le sol.

|   |   |
|---|---|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Pêches et nectarines</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure de la fleur Pourriture brune  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 5,0-9,0   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | -   |
| <b>Remarques</b>                                | <p><b>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE AGRICOLE BRAVO 500 À MOINS DE 10 JOURS D'UNE APPLICATION D'HUILE CAR IL POURRAIT CAUSER DES BRÛLURES AUX FLEURS ET AUX TISSUS FOLIAIRES.</b></p> <p>Effectuer de un à trois traitements entre le stade du bouton rose et la chute des sépales. Utiliser la plus forte dose sur les arbres qui ont plus de 6 mètres de hauteur ou s'il fait chaud (au-dessus de 16 °C) et qu'il pleut pendant la floraison. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare. NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits. NE PAS traiter moins de 60 jours avant la récolte.</p> <p>Traiter une fois par année, soit à l'automne au stade dormant lorsque de 75 à 100 % des feuilles sont tombées, soit tôt au printemps, avant le débourrement. Appliquer dans au moins 1000 litres d'eau/hectare.</p> |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Pêches et nectarines</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Cloque  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 5,0-7,0   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | -   |
| <b>Remarques</b>                                | <p><b>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE AGRICOLE BRAVO 500 À MOINS DE 10 JOURS D'UNE APPLICATION D'HUILE CAR IL POURRAIT CAUSER DES BRÛLURES AUX FLEURS ET AUX TISSUS FOLIAIRES.</b></p> <p>Effectuer de un à trois traitements entre le stade du bouton rose et la chute des sépales. Utiliser la plus forte dose sur les arbres qui ont plus de 6 mètres de hauteur ou s'il fait chaud (au-dessus de 16 °C) et qu'il pleut pendant la floraison. Appliquer dans 500 à 1000 litres d'eau/hectare. NE PAS traiter après la chute des sépales pour ne pas abîmer les fruits. NE PAS traiter moins de 60 jours avant la récolte.</p> <p>Traiter une fois par année, soit à l'automne au stade dormant lorsque de 75 à 100 % des feuilles sont tombées, soit tôt au printemps, avant le débourrement. Appliquer dans au moins 1000 litres d'eau/hectare.</p> |

|   |  |
|---|--|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Fraises</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Moisissure grise   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 3,5  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 10-12  |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture. Traiter une fois à l'automne. Effectuer deux traitements de préfloraison le printemps suivant, l'un dès l'apparition des nouvelles pousses et l'autre de 10 à 12 jours plus tard. Utiliser un pulvérisateur terrestre seulement. NE PAS effectuer plus de trois traitements par année. NE PAS traiter moins de 30 jours avant la récolte.<br>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Pastèque (melon d'eau), Courges, Citrouilles</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Anthracnose  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 3,2  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7  |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.<br>Commencer les traitements au stade d'une feuille vraie ou quand les conditions favorisent le développement des maladies.<br>Répéter le traitement à des intervalles de 7 jours. Réduire l'intervalle si les conditions sont très propices aux maladies.<br>NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.  |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Pastèque (melon d'eau), Courges, Citrouilles</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Gale   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 4,8  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7  |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.<br>Commencer les traitements au stade d'une feuille vraie ou quand les conditions favorisent le développement des maladies.<br>Répéter le traitement à des intervalles de 7 jours. Réduire l'intervalle si les conditions sont très propices aux maladies.<br>NE PAS traiter moins d'une journée avant la récolte.  |

**Mélange en cuve avec le fongicide fluide QUADRIS® pour la suppression de l'alternariose dans les pommes de terre**

|  |  |
|--|--|
| <b>Maladies supprimées</b>   | <b>Alternariose (<i>Alternaria solani</i>)</b>   |
| <b>Dose/ha fongicide agricole BRAVO 500</b>  | 2 L/ha   |
| <b>Dose/ha PRODUIT D'ASSOCIATION</b>   | 500 mL/ha fongicide fluide QUADRIS   |
| <b>Moment du traitement</b>  | Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, en commençant avant le développement de la maladie.   |
| <b>Remarques</b>   | Appliquer sous forme de traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage.<br><br>Si la maladie est particulièrement menaçante, utiliser l'intervalle le plus court. |
| <b>Restrictions :</b> Ne pas effectuer plus de 3 traitements par saison. Ne pas faire de traitements consécutifs avec le fongicide agricole BRAVO 500 en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS. NE PAS appliquer sur les plants de pommes de terre moins de deux jours avant la récolte. Le délai de sécurité avant le réensemencement est de 30 jours pour les pommes de terre (cultures |  |

racines).

Se conformer à toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés en alternance avec ce produit.

### **Fongicide Agricole BRAVO 500 utilisé en mélange en cuve :**

Le fongicide agricole BRAVO 500 peut être utilisé en association avec le fongicide fluide QUADRIS pour supprimer l'alternariose dans les pommes de terre.

1. Lire toutes les étiquettes et se conformer aux précautions, modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles entre les traitements) et autres restrictions.
2. Toujours vérifier la compatibilité du fongicide agricole BRAVO 500 avec le produit d'association à utiliser dans le mélange en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles de fongicide fluide QUADRIS et d'eau avant de procéder au mélange dans la cuve du pulvérisateur.
3. Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, pendant le remplissage et l'application afin que la solution de pulvérisation reste en suspension.
4. Remplir la cuve de pulvérisation au moins à moitié d'eau propre.
5. Ajouter d'abord le fongicide agricole BRAVO 500, puis le fongicide fluide QUADRIS.
6. **NE PAS** laisser le mélange dans la cuve de pulvérisation sans agitation pendant des périodes prolongées. Mélanger et appliquer le jour même.
7. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**
8. Ce mélange doit être appliqué par voie terrestre seulement. Utiliser au moins 100 L d'eau/hectare pour l'application terrestre.

Suivre les recommandations fournies par les services locaux de dépistage des maladies ou les calendriers de pulvérisation provinciaux quant au moment approprié pour l'application des fongicides protecteurs dans la région. Des pratiques culturales telles que la gestion du couvert végétal et l'enlèvement des débris culturaux à la fin de l'hiver doivent être intégrées à l'usage de fongicides pour réduire l'incidence des maladies. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court entre les traitements lorsque la maladie exerce une forte pression, dans les variétés très sensibles ou quand les conditions environnementales sont très favorables au développement des maladies.

**ATTENTION :** Le fongicide fluide QUADRIS s'est révélé extrêmement phytotoxique pour certaines variétés de pommes et de pommettes. Le mélange du fongicide agricole BRAVO 500 avec le fongicide fluide QUADRIS ne devrait pas être appliqué là où il existe un risque de dérive de la solution pulvérisée vers des pommiers ou des pommetiers. **NE PAS** utiliser les pulvérisateurs qui ont servi à l'application du fongicide fluide QUADRIS pour traiter des pommes ou des pommettes.

### **Application en plein champ**

Ne pas appliquer le mélange du fongicide agricole BRAVO 500 avec le fongicide fluide QUADRIS au moyen d'un système d'irrigation.

Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle par rafales. Éviter la pulvérisation hors cible ou vers les habitats aquatiques. Ne pas contaminer les habitats aquatiques en procédant au lavage ou au rinçage de l'équipement de pulvérisation et des contenants. Ne pas appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à la classification « moyenne » de l'ASAE. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 100 litres/hectare).

Une zone tampon de 3 mètres est requise entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats aquatiques vulnérables (tels que les lacs, les cours d'eau, les marécages, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les marais, les réservoirs et les terres humides), estuariens et marins.

**Mélange en cuve avec le fongicide RIDOMIL GOLD® 480EC ou RIDOMIL GOLD 480SL pour la suppression et la répression de maladies de la pomme de terre**

|   |   |
|---|---|
| <b>Culture</b>  | <b>Pomme de terre</b>   |
| <b>Maladies</b>   | Suppression du mildiou foliaire, de l'alternariose, de la moisissure grise des fanes et répression de pourritures d'entreposage, à savoir la pourriture aqueuse ( <i>Pythium</i> spp.) et la pourriture rose ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> )   |
| <b>Dose de fongicide agricole BRAVO 500 (L/ha)</b>  | 2,0   |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b>   | Effectuer un deuxième et un troisième traitement avec ce mélange en cuve à des intervalles de 14 jours. Utiliser un fongicide de contact homologué à des intervalles de 7 jours après l'application de ce mélange en cuve.  |
| <b>Dose de RIDOMIL GOLD 480EC ou de RIDOMIL GOLD 480SL (L/ha)</b>   | 0,208   |
| <b>Remarques</b>  | Utiliser au moins 50 L d'eau pour assurer une couverture adéquate. Commencer les traitements lorsque les plants ont atteint 15-20 cm de hauteur, mais pas plus tard que lorsque le feuillage des plants s'entrecroise dans le rang, uniformément, dans tout le champ or lorsque la maladie est imminente. |
| <b>Restrictions</b> : NE PAS effectuer plus de trois (3) applications par saison, peu importe la maladie traitée. NE PAS appliquer sur les plants de pomme de terre dans les 14 jours précédant la récolte. |   |

**AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Syngenta Canada inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta Canada inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Syngenta Canada inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

|   |  |
|---|--|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Onagre</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Brûlure et dépérissement   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,3  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 14-28  |
| <b>Remarques</b>                                | N'appliquer qu'en automne. Traiter après la levée dans les champs ensemencés directement, dès l'apparition des symptômes de maladie. Répéter le traitement selon l'intervalle le plus court si les conditions sont favorables aux maladies. Ne pas effectuer plus de deux traitements par année. |

|   |  |
|---|--|
| <b>Culture</b>                                  | <b>Ginseng</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Tache foliaire et moisissure grise   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 2,4-4,8  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 7-10   |
| <b>Remarques</b>                                | Commencer les traitements lorsque la maladie menace de se développer, et poursuivre à des intervalles de 7 à 10 jours.<br>NE PAS effectuer plus de six traitements par saison.<br>NE PAS traiter moins de 14 jours avant la récolte.<br>Ne pas nourrir le bétail avec le ginseng traité (racines ou feuillage).  |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Asperges</b>  |
| <b>Maladie</b>                                  | Taches pourpres ( <i>Stemphylium vesicarium</i> ), Rouille ( <i>Puccinia asparagi</i> )  |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 3,4  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | 14   |
| <b>Remarques</b>                                | Commencer les traitements après la récolte finale des turions.<br>Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans 100-200 L/ha d'eau.<br>NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison de récolte.<br>NE PAS appliquer à moins de 190 jours de la récolte.<br>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.             |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Bleuets nains (sauvages) (année de la repousse)</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Chancre phomopsien ( <i>Phomopsis vaccinii</i> )<br>Taches foliaires (répression seulement), y compris tache septorienne ( <i>Septoria</i> sp.), rouille ( <i>Naohidemyces vaccinii</i> ), tache à valdensinia ( <i>Valdensinia heterodoxa</i> )   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 7,2  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | Effectuer un premier traitement entre le début et le milieu de juin au cours de l'année de repousse. Effectuer un deuxième traitement au début d'août. Les traitements doivent être effectués en fonction de l'incidence de la maladie au cours de l'année précédente.   |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 dans 200 - 950 L litres d'eau/hectare.<br>NE PAS effectuer plus de deux traitements par saison.<br>NE PAS appliquer dans les 54 jours précédant la récolte.<br>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.   |
| <b>Culture</b>                                  | <b>Groupe de cultures 9 – Cucurbitacées (légumes) (melon à confire, melon brodé, pastèque, chayote (fruit), pastèque de Chine, concombre, cornichons, courge comestible, <i>Momordica</i> spp., citrouille, courge d'été et d'hiver)</b>   |
| <b>Maladie</b>                                  | Mildiou, Blanc   |
| <b>Dose d'emploi L/ha</b>                       | 4,8  |
| <b>Intervalle entre les traitements (jours)</b> | Commencer les traitements au stade de la première feuille vraie ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Répéter les traitements à des intervalles de 7 jours. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements. |
| <b>Remarques</b>                                | Appliquer le fongicide agricole BRAVO 500 avec suffisamment d'eau pour assurer une couverture adéquate.<br>NE PAS effectuer plus de sept (7) traitements par saison.<br>NE PAS appliquer le jour précédant la récolte.<br>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.  |



|   |  |
|---|--|
| <b>Culture</b>                          | <b>Noisetiers</b>  |
| <b>Maladie</b>                          | Brûlure orientale du noisetier ( <i>Anisogramma anomala</i> )  |
| <b>Dose (L/ha)</b>                      | 6,72   |
| <b>Intervalle entre les traitements</b> | Minimum de 20 jours  |
| <b>Remarques</b>                        | <p>Effectuer un traitement préventif entre le débourrement et l'allongement des pousses (au printemps et au début de l'été). Ne pas appliquer dans les 120 jours précédant la récolte.</p> <p>Appliquer BRAVO 500 dans 500 à 3000 L d'eau/ha.</p> <p>NE PAS effectuer plus de trois traitements par saison. Ne pas pénétrer ni permettre à un travailleur de pénétrer dans les zones traitées pendant les 20 jours qui suivent le traitement pour le dépistage, les 11 jours qui suivent le traitement pour le repiquage et les 3 jours qui suivent le traitement pour les activités d'entretien du verger.</p> <p><b>NE PAS appliquer avec des huiles, des pesticides, des agents tensio-actifs ou des engrais.</b></p> <p><b>NE PAS appliquer à une semaine d'une application de pesticides à base d'huile.</b></p> <p>Application foliaire terrestre seulement. NE PAS appliquer par chimio-irrigation.</p> <p><b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b></p> |

### Recommandations pour la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide agricole BRAVO 500, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide agricole BRAVO 500 et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide agricole BRAVO 500 ou d'autres fongicides du groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Éviter d'effectuer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs avec le fongicide agricole BRAVO 500 tels que précisés dans cette étiquette ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visiter le site [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).

BRAVO<sup>®</sup>, QUADRIS<sup>®</sup>, RIDOMIL GOLD<sup>®</sup> et Aqua Résistant<sup>MD</sup> sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta. Merge<sup>®</sup> et Poast<sup>®</sup> sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )